

Même si la fonction et l'organisation des armes de combat, c'est-à-dire l'infanterie, les blindés et l'artillerie, n'ont pas changé, la structure de l'armée a été radicalement modifiée. L'état-major de l'armée a été aboli, et les éléments de soutien au combat, [...], ont été remplacés par un système de services unifié.(1:18)

L'une des principales raisons avancées pour expliquer l'unification des forces armées était la rationalisation des opérations de défense pour ainsi permettre d'allouer aux achats de matériel une plus grande proportion des sommes affectées à la défense. Le Livre blanc de 1964 déclare :

Ainsi l'intégration entraînera une diminution appréciable des effectifs des quartiers généraux, des établissements d'instruction et des services connexes, ainsi que des autres frais nécessités par les opérations et l'administration. Toutes les économies qui pourraient être réalisées par suite de ces réductions de dépenses auront pour résultat de rendre plus de fonds disponibles pour l'achat de matériel important.... L'unification devrait créer suffisamment d'économies pour pouvoir atteindre, au cours des prochaines années, l'objectif selon lequel 25 p. 100 du budget de la défense sera entièrement affecté à l'achat d'articles d'équipement<sup>2</sup>.

En réalité, pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec l'unification, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Au cours des années 1970, le pourcentage du budget de défense représentant les dépenses en matériel important tombait à son niveau le plus bas depuis des décennies.

En avril 1969, le premier ministre Pierre Trudeau annonçait des changements de la politique de défense qui ont eu des répercussions importantes sur les forces terrestres. Il a été alors décidé de réduire de moitié environ le nombre de troupes stationnées en Europe. L'élément terre a été transféré dans le sud de l'Allemagne et disposé aux côtés de l'élément air, avec son quartier général à Lahr. En 1971, un nouveau Livre blanc sur la Défense traitait en profondeur de ces changements et mettait davantage l'accent sur la protection des intérêts canadiens au pays, c'est-à-dire «favoriser l'essor économique, et protéger l'indépendance et la souveraineté du Canada»<sup>3</sup>. Il y était également proposé de redistribuer les forces terrestres basées en Europe de manière à les rendre plus mobiles et plus compatibles avec les forces basées au Canada — ou en d'autres mots «une force terrestre plus légère et plus mobile pouvant remplir les missions les plus diverses»<sup>4</sup>. On prévoyait, entre autres, abandonner le char de combat principal, politique qui ne s'est jamais concrétisée.

Toutefois, joints au gel de trois ans du budget de la défense, de 1969 à 1972, qui a entraîné la réduction de l'armée régulière de 45 000 à 25 000 hommes, et de la Milice de 24 000 à 13 000 hommes, ces changements ont fait dire à l'ancien chef d'état-major de la Défense, le général Paul Manson que «pour bon nombre de personnes, l'armée canadienne avait atteint son point le plus bas depuis la Seconde Guerre mondiale». Le général a révélé au Comité :

que la simple survie était tout ce qu'il y avait à espérer. Pour conserver les éléments essentiels d'un système de combat approprié, on a réduit brusquement l'importance et le potentiel des groupes-brigades, qui ont été ramenés aux

<sup>2</sup>. Gouvernement du Canada, *Livre blanc sur la Défense*, mars 1964, p.21.

<sup>3</sup>. Gouvernement du Canada, *La défense dans les années 1970*, août 1971, p.36.

<sup>4</sup>. *Ibid.*, p. 39.